

2° Que la mère canadienne-française ait le courage de faire respecter la langue française dans sa propre maison ; qu'elle suive en cela l'exemple de tant de mères appartenant à d'autres nationalités et qui n'acceptent pas de sacrifier la langue de leurs ancêtres ;

3° Que l'on favorise la rencontre des jeunes gens et des jeunes filles de race française, afin que, se mariant ensemble, ils conservent la communauté de sentiments, le grand élément de bonheur et de paix au foyer conjugal ;

4° Que l'on fasse lire les ouvrages où la question des mariages mixtes entre personnes de races différentes, est posée et traitée avec un sentiment de justice et d'équité, comme par exemple, « Colette Baudoche », de Barrès, les « Oberlé », de Bazin, etc.

V

Considérant l'importance du rôle éducateur de la presse, et, d'autre part, l'influence néfaste qu'elle peut exercer sur le peuple, si elle ne se montre pas toujours soucieuse de sa noble mission ;

Considérant en outre que la presse peut être l'un des agents les plus puissants du perfectionnement de la langue ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada

Est heureux de féliciter les journaux qui marquent le respect qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs lecteurs par la bonne tenue littéraire et morale qu'ils savent toujours garder ; mais il déplore l'œuvre de certaines feuilles qui travaillent plutôt à corrompre le langage populaire en vulgarisant l'emploi de locutions triviales et grotesques ; et il regrette aussi la trop grande facilité avec laquelle beaucoup de lecteurs acceptent sans protester, et encouragent de leur patronage des bouffonneries et des farces grossières.

Et le Congrès émet le vœu :

1° Que les Canadiens français et les Acadiens, conscients de l'importance de la presse au point de vue national, réservent davantage leur patronage et leurs encouragements aux journaux qui sont particulièrement dévoués à la défense de leurs intérêts ; que, dans les milieux anglais, la presse fondée spécialement pour la défense des véritables intérêts français, soit activement encouragée, propagée, soutenue, subventionnée avec générosité par tous ceux qui ont à cœur le développement de l'influence française ;

2° Que la Société du Parler français établisse un comité local dans chacun des centres où se publient des journaux français, et que les officiers de ce comité entretiennent des relations étroites avec